

Aux origines d'une institution

Noël Baillargeon

Special Issue, 1993

« Foi et culture feray valoir » : le petit séminaire de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8463ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Baillargeon, N. (1993). Aux origines d'une institution. *Cap-aux-Diamants*, 6-9.

AUX ORIGINES D'UNE INSTITUTION

Les Petits Séminaristes forment une société autarcique pieuse, besogneuse et bien réglée. Elle se transporte à la campagne pour des moments de repos où l'on goûte tout de même à certains des plaisirs de la vie.

par Noël Baillargeon

François de Laval, fondateur du Petit Séminaire de Québec en 1668.
(Collection initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

LA FONDATION DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC «QUE LA piété avait d'abord inspirée», c'est «l'état de cette Église naissante», qui la rendit «absolument nécessaire», rapporte Bertrand de Latour, le premier biographe de M^{sr} François de Laval. Ce dernier affirmera avoir compris dès son arri-

vée qu'à moins d'être «assurés d'y passer leur vie» et de pouvoir «se renouveler dans un séminaire», bien peu de prêtres consentiraient à venir au Canada. Le vicaire apostolique de la Nouvelle-France se rendit compte en outre qu'il lui faudrait aussi trouver sur place le clergé dont le pays avait un pressant besoin. La formation des «jeunes clercs qui paraîtront propres au service de Dieu» est en effet la tâche primordiale que le fondateur assigne au Séminaire dans son mandement d'érection le 26 mars 1663.

L'établissement d'un grand séminaire ne constitue cependant qu'une première étape. Après avoir satisfait sur ce point aux volontés manifestées par le concile de Trente, un siècle plus tôt, M^{sr} de Laval, lorsque les circonstances le permettront, entend bien se conformer au décret *Cum adolescentium aetas* de ce même concile qui a fait aux évêques l'obligation d'élever des enfants en vue de la prêtrise.

La maison de la veuve Couillard

L'occasion de réaliser ce second projet ne se présente qu'en 1668, à la suite d'une intervention de la cour concernant l'augmentation de la colonie. Louis XIV et son ministre Jean-Baptiste Colbert étaient fort déçus qu'il n'y eût encore si peu d'habitants. Si l'envoi d'un certain nombre de familles s'imposait, la francisation des autochtones, estimait Colbert, n'en demeurait pas moins une solution des plus efficaces au problème du peuplement. Louis XIV ordonna au ministre d'en écrire aux communautés religieuses et il invita personnellement le vicaire apostolique à appuyer cette politique et à s'en faire le principal artisan. Les parents, disait le roi, devaient être obligés de «donner leurs enfants» pour être élevés «à la manière de vivre des Français» et instruits «en la connaissance de notre religion».

Bien qu'il se fit peu d'illusions sur ses chances de succès, M^{sr} de Laval, par déférence et sans doute aussi parce qu'il y voyait un moyen de hâter



la fondation d'un séminaire d'enfants, ne crut pas devoir se dérober. Il fit raccommo-der la maison qu'avaient occupée Guillaume Couillard et son épouse, Guillemette Hébert, à proximité de l'église de la paroisse, et l'ouverture du Petit Séminaire de Québec eut lieu dans ce local improvisé le 9 octobre 1668. Le directeur en était Louis Ango des Maizerets, ami de longue date de M^{re} de Laval qui l'avait amené avec lui en 1663. L'éducation de la jeunesse restera pour l'abbé des Maizerets une œuvre de prédilection jusqu'à sa mort en 1721, à l'âge de 85 ans. Pour l'heure, sa petite communauté comprenait six Hurons et sept Français. Parmi ceux-ci, quatre deviendront prêtres du Séminaire de Québec: les frères jumeaux Pierre et Claude Volant de Saint-Claude, de Trois-Rivières, âgés de 14 ans, Jean Pinguet, 13 ans, de Québec, et Paul Vachon, 12 ans, de Beauport. Quant aux petits Hurons, aucun ne persévéra. Le dernier se retira en 1673 et il semble bien que l'on cessa dès lors d'en recevoir d'autres.

Les écoliers français, pour leur part, se firent plus nombreux. On en comptait vingt-cinq en 1675 qui se sentaient à l'étroit dans l'ancienne maison des Couillard, comme l'étaient d'ailleurs les quelque dix grands séminaristes dans le presbytère. M^{re} de Laval, devenu l'année précédente évêque titulaire de Québec, se décida alors à construire les vastes édifices dont, au dire du gouverneur de Frontenac, le récollet Claude François dit Frère Luc avait à sa demande tracé les plans. Son choix fut de loger d'abord les petits séminaristes.

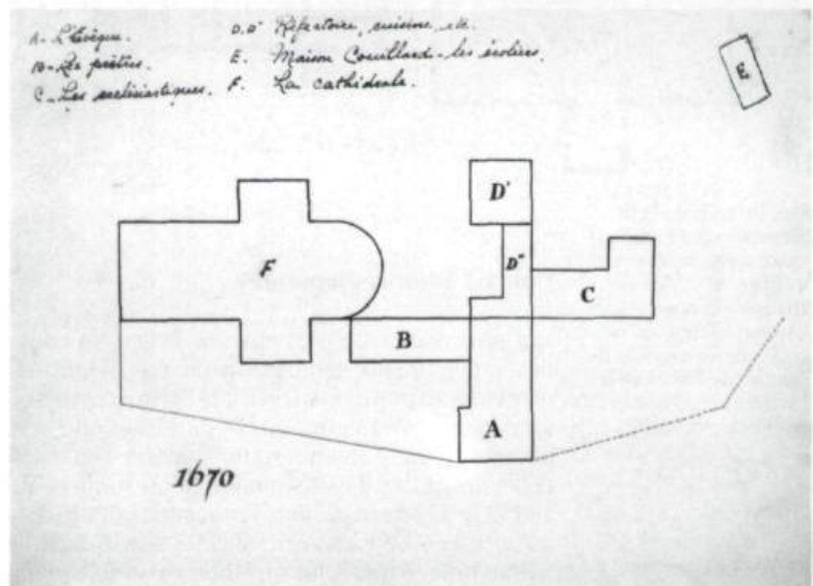
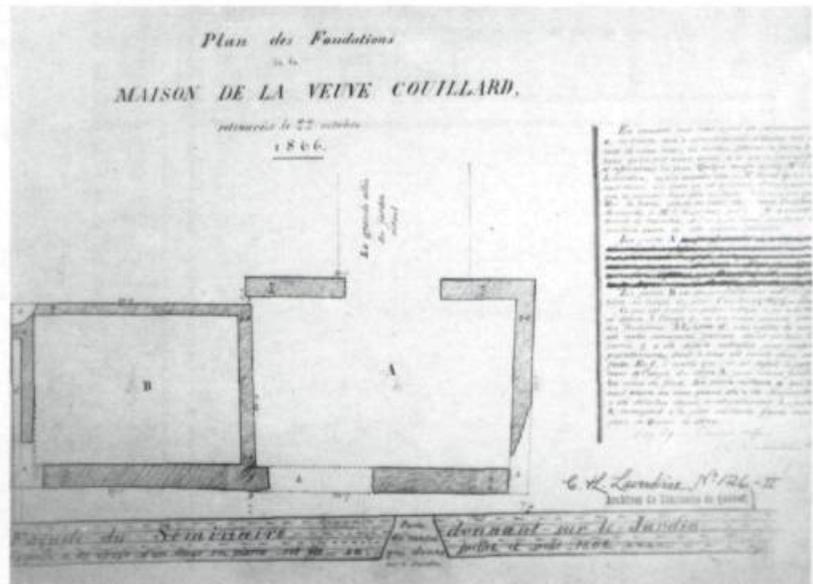
Des bâtiments neufs

La construction dura deux ans, sur l'emplacement où s'élève encore aujourd'hui l'aile sud du vieux séminaire de Québec. Le bâtiment mesurait 170 pieds de long sur 30 de large et ne comportait qu'un étage que coiffait un toit à mansardes. L'entrée principale était située à l'extrémité est, face à la côte de la Montagne, tandis qu'à l'autre bout un passage couvert conduisait à la sacristie de la cathédrale. Les offices, cuisine et réfectoire, devaient vraisemblablement occuper le rez-de-chaussée. À l'étage se trouvaient la chambre du directeur, une salle servant à la fois d'étude et de récréation, et un petit atelier, car le règlement recommandait aux élèves la pratique de «quelque métier pour s'occuper hors de leurs exercices». Sous les combles s'alignaient des chambrettes meublées d'un lit, d'un coffre, «qui ne fermera pas à clef», stipulait le règlement, et d'une petite table de toilette avec son pot d'eau et sa cuvette.

Les plans initiaux n'avaient pas prévu de locaux pour les classes puisque les élèves suivaient les cours au Collège des jésuites. Enfin, la commu-

nauté assistant à la messe et aux autres offices de la paroisse, il n'y avait qu'un modeste oratoire où l'on se réunissait pour les prières du matin et du soir et pour les saluts du Saint-Sacrement. Une chapelle de 48 pieds de long sera édiflée en 1691. Malheureusement, cette première chapelle du Séminaire de Québec fut détruite par le feu dix ans plus tard.

Plan des fondations de la Maison de la veuve Couillard par Charles-Honoré Laverdière, 1866. (Archives du Séminaire de Québec).



M^{re} de Laval procéda à la bénédiction du Petit Séminaire, dédié à l'Enfant Jésus, le 7 décembre 1677. Le lendemain, fête de l'Immaculée Conception, quinze écoliers entrèrent dans leur nouveau logis. Sur ce nombre, trois seulement, Jean-François Buisson, son cousin Jean-François Buisson de Saint-Cosme et Philippe Boucher, âgés respectivement de 17, 10 et 12 ans, parviendront à la prêtrise. Tous les autres quitteront avant la fin de leurs études. Le soir du même

Plan du Grand et du Petit Séminaire de Québec en 1670. (Archives du Séminaire de Québec).

La demi-heure suivante est aussi consacrée aux offices. Après le souper, à sept heures, la récréation se poursuit jusqu'à huit heures et demie. Les écoliers doivent être tous couchés à neuf heures.

Les exercices de piété, comme il convient, occupent une large place. Ils comprennent les prières

«ferme d'en bas» ou Petite Ferme. Les lieux se prêtaient à merveille aux activités de toutes sortes. Les plus goûtées étaient les excursions dans les montagnes environnantes, la pêche dans les petits cours d'eau qui sillonnent la plaine au pied du Cap Tourmente et, pour les plus âgés, la chasse aux oiseaux migrateurs qui envahis-



du matin et du soir, la messe quotidienne, l'angélus à midi, le bénédicité et les grâces avant et après les repas, la récitation de l'office de la Congrégation après la classe du matin, le chapelet à quatre heures et l'examen de conscience le soir.

Les grandes fêtes de l'année liturgique, les fêtes patronales de l'Immaculée Conception et de la Sainte-Famille sont célébrées avec éclat. Le jeûne est même conseillé la veille de certaines solennités; mais personne n'est exempté de l'abstinence. Le dimanche, la communauté assiste à la grand-messe paroissiale, aux vêpres et au salut du Saint-Sacrement.

Le règlement prévoit, outre les récréations, des périodes plus longues de détente. Les écoliers ont droit à un congé hebdomadaire, le jeudi. Le lever est alors retardé d'une demi-heure. Les congés sont de deux sortes: les petits à partir de midi et les grands qui durent toute la journée. Ces jours-là, pendant la belle saison, tout le monde se rend à la métairie du Séminaire à Silley. Il y a enfin les vacances du 15 août au 1^{er} octobre. Le Grand et le Petit Séminaire les prennent en commun dans les deux établissements que possède le Séminaire à Saint-Joachim. Les théologiens et les philosophes logent à la «ferme d'en haut» ou Grande Ferme et les autres à la

saient les battures en septembre. Les vacances terminées, grands et petits séminaristes s'en retournaient à Québec, en barque comme ils étaient venus.

Le Petit Séminaire de Québec compta rarement plus qu'une quarantaine d'élèves au cours du premier siècle de son existence. Le taux de persévérance était très faible. Les départs, fréquents, se produisaient souvent au bout d'un an ou deux, voire de quelques mois. Les raisons déterminantes étaient le manque de talent et l'absence de dispositions pour l'état ecclésiastique. Les abandons, il faut les attribuer aussi à la maladie, à la réclusion et à la nostalgie du milieu familial.

Après la Conquête, le Petit Séminaire connaîtra une transformation imprévue. Il prendra en 1765 la relève du Collège des jésuites et ouvrira ses portes à tous les jeunes gens désireux de faire des études. Même les externes y seront admis. Les supérieurs, néanmoins, ne le détourneront pas de sa vocation première et, à cette fin, le pensionnat conservera encore longtemps le régime sévère qu'il tenait de ses origines. ♦

Noël Baillargeon est prêtre au Séminaire de Québec et auteur de plusieurs volumes sur l'histoire de cette institution.

«La ville de Québec», d'après une gravure (détail) éditée à Paris vers 1720. Le nombre 9 indique le Séminaire de Québec et le nombre 6 l'église et le collège des jésuites. Jusqu'en 1765, les élèves du Petit Séminaire de Québec se rendent chez les jésuites pour suivre leurs cours. (Archives de «Cap-aux-Diamants»).